

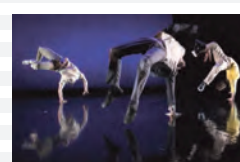
DANS CE NUMÉRO



Une première
station de
Communauto p. 2



Un automne
foisonnant à la
bibliothèque p. 3



Saison culturelle
2014-2015,
c'est parti! p. 4



Nouveau règlement
sur les cloisons
en cour avant p. 5

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

VOLUME 3 N°2 AUTOMNE 2014

LE LÉONARDOIS

ville.montreal.qc.ca/st-leonard

Un véritable succès pour la 20^e édition de la Fête du citoyen!



Pour célébrer la 20^e édition de cette fête qui est devenue une belle tradition à Saint-Léonard, plus de 12 000 personnes ont participé aux festivités proposées le dimanche 7 septembre dernier au parc Wilfrid-Bastien, ce qui en fait encore une fois un très grand succès.

Les grands classiques de la Fête du citoyen étaient de nouveau au programme, dont l'épluchette de blé d'Inde, la grande roue, la pêche dans l'étang, le bingo, la balade en minitrain, la miniferme, les structures gonflables et la *Place aux mille et un services*. L'activité du *Passeport-découverte* était aussi de retour cette année et a permis de couronner cinq gagnants, qui ont remporté des billets de spectacles de la saison culturelle de l'arrondissement, des dictionnaires ainsi qu'une liseuse numérique pour le grand vainqueur.

Nul doute aussi que les citoyens se sont remémorés de beaux souvenirs des 19 éditions précédentes de la fête grâce à l'exposition de photos de 1993 à 2013!

Un grand spectacle mettant en vedette les jumelles Barabé, Mathieu Provençal et Élie Dupuis, d'anciens participants de la populaire émission *La Voix*, a clôturé en beauté cette journée festive. L'arrondissement vous donne rendez-vous l'an prochain!



Photos: Patrick Deschamps



Michel Bissonnet

Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis le début de l'année 2014, nous avons investi à Saint-Léonard près de 5,6 M\$, soit 4,2 M\$ à même le budget d'investissement de l'arrondissement et 1,4 M\$ à partir d'un budget additionnel de la ville centre, pour réaliser des travaux de réfection sur notre réseau routier local.

Ces investissements nous ont permis de procéder à des travaux de pavage et/ou de réparation de trottoirs sur une quinzaine de rues: Chardin, Deschambault, Jamay, Lavoisier, de Ligneris, de Blainville, Bonnavet, Châtelain, de Fontenelle, Lemay, Montpetit, de Noyelles, Robert et Jean-Rivard.

Le montant de ces investissements est considérable en cette année 2014. Généralement, la valeur des travaux de réfection sur notre réseau routier local oscille autour de 2,4 M\$ par année.

À cela, s'ajoutent également les travaux de réfection qui ont été financés et réalisés par la Ville de Montréal sur les grandes artères de Saint-Léonard et qui ont totalisé, jusqu'à ce jour pour l'année 2014, un montant de 4,1 M\$. Ces investissements ont permis d'effectuer des travaux pour la reconstruction de la chaussée, de trottoirs et/ou de mails centraux sur trois tronçons du boulevard Lacordaire, ainsi que des travaux de pavage sur un tronçon du boulevard Robert.

Tous ces travaux sont, une fois de plus, la preuve que nous prenons grandement soin de nos rues et de nos trottoirs à Saint-Léonard et la garantie que notre réseau routier demeurera toujours parmi ceux qui sont en meilleure condition à Montréal.

Très bel automne à vous toutes et à vous tous !

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

Inauguration d'une première station de Communauto

Les abonnés de Communauto qui résident à Saint-Léonard ont accès, depuis juin dernier, à un véhicule en autopartage, situé dans le stationnement du parc Giuseppe-Garibaldi, accessible par la rue Liénart. Un seul véhicule est maintenant disponible, mais le nombre pourrait augmenter au fil du temps, selon la demande. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de l'arrondissement d'augmenter la mobilité durable sur son territoire et d'accomplir un engagement de plus prévu à son *Plan local de développement durable 2011-2015*.

Le maire, M. Michel Bissonnet, pose en compagnie du directeur Développement et relations publiques de Communauto, M. Marco Viviani.



Photo: Patrick Deschamps

Une mosaïculture en l'honneur des anciens combattants de 1914-1918



Les employés de l'arrondissement ont réalisé cet été une mosaïculture en commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, afin d'honorer les anciens combattants.

Présentée à l'avant de la mairie d'arrondissement (8400, boulevard Lacordaire), la mosaïculture était inspirée du poème *In Flanders*

Fields, de John McCrae, dont l'adaptation en français s'intitule *Au champ d'honneur*. Elle mettait donc principalement en valeur le coquelicot, la fleur symbole du Souvenir, et était composée d'un élément non végétal, soit d'une représentation d'un combattant.

Appel à la vigilance autour des écoles



Photo: PDQ 42

De manière à assurer un début d'année scolaire en toute sécurité, les agents du poste de quartier 42 (PDQ 42) tiennent à rappeler aux citoyens et aux parents l'importance d'adopter une conduite sécuritaire, particulièrement à proximité des écoles où des centaines d'enfants en bas âge circulent. Plusieurs infractions sont constatées quotidiennement aux abords des écoles de Saint-Léonard et mettent en danger la sécurité des enfants. Cette année, un nouvel outil de prévention

original a fait son apparition sous la forme d'un faux billet d'infraction présentant les infractions les plus souvent commises, ainsi que les amendes et les points d'inaptitude s'y rattachant. Ces billets ont été remis lors des réunions de parents auxquelles les agents du PDQ 42 ont été conviés. Pour soutenir cette campagne de sensibilisation, la présence de patrouilles policières sera accrue dans les zones scolaires de Saint-Léonard cet automne.

Nouvelle voie réservée sur le boulevard Viau

La STM a inauguré deux nouveaux tronçons de voies réservées aux bus et aux taxis sur le boulevard Viau, entre les rues De Viterbe et Saint-Zotique, ainsi qu'entre le boulevard Rosemont et la rue Pierre-De Coubertin. Ce dernier tronçon fait d'ailleurs l'objet d'un premier projet pilote de cohabitation entre bus et vélos dans une voie réservée.

La circulation automobile et le stationnement sont interdits dans

ces voies lorsqu'elles sont en service, entre 6 h 30 et 9 h 30 en direction sud et entre 15 h 30 et 18 h 30, en direction nord.

Rappelons qu'une autre voie réservée est aussi en vigueur sur la rue Jean-Talon Est, entre l'avenue des Halles et la rue De Bellefeuille et entre la rue De Cannes et la 12^e avenue.

Activités de loisirs libres



L'arrondissement vous offre de participer à des activités libres gratuites cet automne. Seuls les bains libres ont une tarification régulière.

Procurez-vous le *Répertoire des activités de l'automne 2014* pour connaître tous les horaires :

- Badminton à l'école Antoine-de-Saint-Exupéry
- Bain libre au complexe aquatique de Saint-Léonard

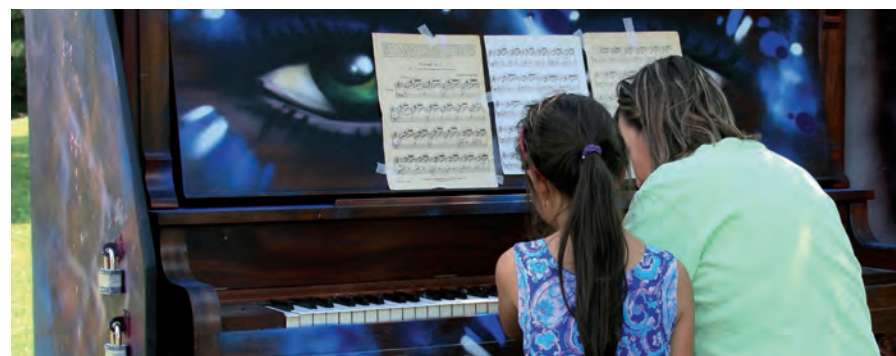
- Bambinerie libre
 - > Lieu de rencontre et d'amusement pour les 1 à 5 ans accompagnés d'un adulte. Jeux fournis. Pavillons Coubertin, Delorme, Ferland, Hébert, Ladauversière et Pirandello.
- Hockey libre à l'aréna Martin-Brodeur
 - > Équipement complet obligatoire
- Jeux de console à la bibliothèque
 - > 8 à 12 ans et 13 à 16 ans
- Patinage libre aux arénas Martin-Brodeur et Roberto-Luongo
- Samedi-de-jouer
 - > Jeux récréatifs et sportifs animés pour les 8 à 12 ans et les 13 à 16 ans, dans quatre écoles de Saint-Léonard
- Soccer libre au Complexe sportif Saint-Léonard jusqu'au début du mois de novembre, selon la température.

Fête de clôture du Club de lecture TD



La bibliothèque de Saint-Léonard a accueilli plus de 225 enfants pour célébrer en grand la fin des activités du Club de lecture TD, en présence du maire, M. Michel Bissonnet. Ce fût l'occasion pour l'arrondissement de souligner les efforts de ces jeunes de 3 à 13 ans qui ont relevé le défi de lire assidûment plusieurs livres au cours de l'été. En 2014, le Club de lecture TD de Saint-Léonard a accueilli 408 membres.

Un premier piano public



Avec ou sans partition, les pianistes urbains ont fait le bonheur des usagers du parc Luigi-Pirandello durant toute la saison estivale! Peint par l'artiste Capital P, ce premier piano public de Saint-Léonard a été mis à la disposition des passants au mois de juin jusqu'à la mi-septembre. Avec le succès qu'a connu l'initiative, le piano devrait être de retour l'été prochain. L'initiative des pianos publics a débuté sur le Plateau-Mont-Royal et s'étend maintenant à plusieurs autres arrondissements.

Quelques propositions de votre bibliothèque

- Le **concours É-lisez-moi** est de retour pour les 10 à 14 ans dès le 14 octobre. Pour y participer, ils doivent voter pour leur livre préféré et le sauver de l'élimination!
- **Semaine des bibliothèques publiques** : une foule d'activités gratuites sont organisées du 18 au 25 octobre, dont une séance de *speedbooking* pour partager vos coups de cœur littéraires.
- **Lire, c'est payant** pour les jeunes de 13 ans et moins! Du 18 au 25 octobre, pour chaque minute de lecture en bibliothèque, 10 ¢ seront retranchés de leur dette d'usager.
- **Lise Bissonnette** et **Gilles Proulx** seront à la bibliothèque respectivement le mardi 21 octobre et le lundi 24 novembre, à 19 h.
- Venez jouer en famille à la bibliothèque, à l'occasion de la **Journée internationale du jeu**, le samedi 15 novembre.
- Votre carte de bibliothèque vous permet maintenant d'**emprunter 25 revues** à la fois pour une durée de trois semaines, plutôt que 10.

Attention : la bibliothèque sera fermée le lundi 13 octobre pour l'Action de grâces.



Procurez-vous le **Biblio en bref de l'automne 2014** pour découvrir toutes les activités offertes pour les jeunes, les ados, les adultes et les aînés.

Disponible sur le site Web de l'arrondissement ou en version imprimée à la bibliothèque de Saint-Léonard.



Gilles Rainville CPA, MBA
DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs.

Nous recevons, chaque année, à l'arrondissement, de nombreuses plaintes relativement aux inconvénients qui sont occasionnés par la présence des arbres dans l'emprise municipale, soit entre la limite de terrain d'une propriété et le bord de la rue. Qu'il s'agisse de la chute prématurée ou abondante de feuilles ou de fruits, de la présence de branches nuisibles ou brisées ou encore de la prolifération d'insectes, ces inconvénients sont souvent la source d'ennuis pour des citoyens, particulièrement pour ceux qui sont plus âgés et qui, dans certains cas, n'ont plus les capacités physiques pour y remédier.

Nous sommes bien sûr conscients de cette situation à l'arrondissement et nous tentons, par diverses interventions sur le domaine public, d'en diminuer les irritants. Mais nous ne pouvons pas abattre un arbre parce qu'il enduit les pavés et les voitures de miellat ou parce que ses feuilles ou ses fruits salissent la voie publique. L'indice de canopée à Saint-Léonard étant l'un des plus faibles de la Ville de Montréal, nous ne pouvons pas non plus répondre favorablement aux citoyens qui souhaitent voir abattre un arbre mature à grand déploiement pour le remplacer par un jeune arbre qu'ils considèrent moins nuisible.

Les arbres – et j'insiste encore là-dessus – génèrent beaucoup plus de bienfaits que de méfaits à la collectivité.

C'est pourquoi il est important de protéger et d'enrichir le patrimoine arboricole de Saint-Léonard. L'arrondissement affirme encore une fois sa pleine adhésion à la *Politique de l'arbre de Montréal* et souhaite ainsi offrir à ses résidents des milieux de vie agréables et de grande qualité. Nous posons déjà de nombreux gestes en ce sens, dont la plantation d'au moins 300 nouveaux arbres par année.

La compréhension et la collaboration des citoyens sont également essentielles dans l'atteinte de cet objectif et l'arrondissement les en remercie.

Saison culturelle 2014-2015

Aperçu des spectacles présentés par l'arrondissement de Saint-Léonard au Théâtre Mirella et Lino Saputo (8350, boul. Lacordaire). Stationnement gratuit.

DANSE

Vendredi 24 octobre, 19 h 30

Loops

Compagnie Destins croisés

Rég.: 15 \$/65 ans+: 13 \$/Étudiant: 9 \$



Photo: Whitney Browne

Créé dans le métro de Montréal, *Loops* en demeure imprégné. Les danseurs enfilent leurs souliers pour danser au rythme du métro. Confrontés à la masse bétonneuse et au vacarme des tunnels, ces derniers saisissent le rythme singulier du métro.

SCÈNE FAMILIALE

Samedi 8 novembre, 15 h

Ô lit!

Bouge de là!

À partir de 4 ans

Billet à l'unité: 5 \$



Photo: Suzanne O'Neill

Ô lit! propose quatre moments de l'enfance où bébés, enfants et ados font de leur lit le territoire de tous les possibles.

Dans le cadre du Conseil des arts de Montréal en tournée

Samedi 29 novembre, 15 h

Ma mère est un poisson rouge

Théâtre de l'Avant-pays

Pour les 6 à 10 ans

Billet à l'unité: 5 \$



Photo: Suzanne O'Neill

La vie a apporté à Xavier et à sa mère une très grande peine. Un déménagement s'impose. Pas facile de ramener à la surface une maman qui plonge tête première dans l'eau comme un poisson rouge. Heureusement, Xavier et ses amis n'ont pas dit leur dernier mot...

THÉÂTRE

Dimanche 26 octobre, 19 h 30

Cinq visages pour Camille Brunelle

Production Théâtre PÂP

Rég.: 25 \$/65 ans+: 23 \$/Étudiant: 17 \$



Photo: Jérémie Battaglia

Portrait après portrait, cinq jeunes adultes se montrent, s'exposent et se surexposent. Inconditionnels du langage formaté des réseaux sociaux, ces jeunes définissent et construisent leur avenir publiquement, et ce, en toute impudeur.

Dimanche 30 novembre, 19 h 30

Les voisins

Productions Jean-Bernard Hébert

Rég.: 25 \$/65 ans+: 23 \$/Étudiant: 17 \$



Photo: Mathieu Rivard

Claude Meunier et Louis Saïa jettent un regard acide et cinglant sur la vie de banlieue, son folklore matériel omniprésent et ses drames existentiels.

Vendredi 12 décembre, 19 h 30

D pour Dieu?

Simoniaques théâtre

Rég.: 25 \$/65 ans+: 23 \$/Étudiant: 17 \$



Photo: Sylvain Légaré

Comédie existentielle, ludique et imagée qui raconte l'évolution d'un être humain, de sa réflexion sur sa place dans l'univers ainsi que des désillusions qui suivent inévitablement.

Le texte fut finaliste pour le prix du Gouverneur général en 2012.

Un lancement réussi!

Le 18 juin dernier, plus de 150 personnes ont participé au lancement de la saison culturelle 2014-2015 de l'arrondissement, en compagnie de plusieurs artistes et artisans, dont Marc Angers, Michèle Deslauriers, Steve Gallucio et Jean-Bernard Hébert. Elles ont eu la chance d'assister à un aperçu des spectacles offerts cette année, et ce, dans l'ambiance décontractée des *Soirées Ô Cabaret*. Un premier lancement des plus réussis!



Photo: Patrick Deschamps

Billetterie

Abonnement à la carte – Nouvelle formule!

- Forfait Gourmet (9 spectacles au choix – rabais de 25 % du prix régulier)
- Forfait Table d'hôte (7 spectacles au choix – rabais de 20 % du prix régulier)
- Forfait Buffet (5 spectacles au choix – rabais de 15 % du prix régulier)
- Forfait Choix du chef (3 spectacles au choix – rabais de 10 % du prix régulier)
- Forfait Menu pour enfants (4 spectacles pour enfants au choix – rabais de 25 % du prix régulier)

À l'achat d'un forfait, vous obtenez un billet gratuit pour le spectacle de danse *Loops*. Cette offre est valable jusqu'au vendredi 24 octobre uniquement.

Billet à l'unité et laissez-passer

Des billets à l'unité sont aussi disponibles pour les spectacles au bureau Accès Saint-Léonard ou via le Réseau Admission. Vous pouvez vous procurer les laissez-passer gratuits pour les *Soirées Ô Cabaret* et les *Mini-scènes* deux semaines avant l'événement au bureau Accès Saint-Léonard ou directement à l'entrée avant la représentation.

MUSIQUE

Samedi 20 décembre, 19 h 30

Soirs d'hiver

Orchestre Métropolitain

Rég.: 15 \$/65 ans+: 13 \$/Étudiant: 9 \$



Photo: Sebastian Ene

En prélude à l'hiver, le jeune et prometteur chef français Alexandre Bloch, déjà réputé sur la scène internationale, nous honorera de sa première visite en terre canadienne. Il accueillera le premier soliste en résidence, le formidable violoncelliste Stéphane Tétreault.

Consultez la **programmation complète de la saison culturelle 2014-2015** de Saint-Léonard en ligne à ville.montreal.qc.ca/st-leonard ou en version imprimée au bureau Accès Saint-Léonard.

Saint-Léonard élargit son parc de véhicules verts



L'arrondissement renforce le virage vert de son parc automobile avec l'acquisition d'une deuxième voiture hybride rechargeable: une Chevrolet Volt 2014. «Nous sommes très fiers de doubler notre flotte automobile verte. Avec des autocollants facilement repérables sur les portières, nous souhaitons inspirer nos résidents à adopter des initiatives citoyennes semblables», a déclaré le maire de l'arrondissement, M. Michel Bissonnet, à l'occasion d'une prise de photo, en compagnie de trois conseillers et du directeur de l'arrondissement.

Nouveau règlement sur les cloisons en cour avant



Un nouveau règlement encadrant l'installation des cloisons sous les balcons résidentiels en cour avant est maintenant en vigueur. Aucune cloison en cour avant n'est permise, entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année. Cependant, les résidents peuvent conserver leurs cloisons tout au long de l'année si elles respectent les conditions et dispositions suivantes:

- le matériau de la cloison est d'une épaisseur maximale de 25 cm et d'une profondeur égale à celle du balcon situé immédiatement au-dessus;
- l'utilisation d'un seul matériau de cloison est autorisée, parmi le choix de matériaux suivants: vinyle, aluminium prépeint, verre teinté, plexiglas teinté non ondulé ou maçonnerie;
- l'utilisation des matériaux suivants est interdite: le bois apparent, les matériaux transparents, les toiles de plastique et les matériaux de revêtement extérieur prohibés au règlement de zonage, tels que la tôle ou les imitations de maçonnerie;
- le matériau de cloison utilisé doit être rigide et conçu pour l'extérieur;
- une seule cloison peut être installée de façon perpendiculaire au mur du bâtiment et doit être solidement fixée;
- il est interdit d'installer tout équipement sur la cloison, tel que des pelles ou autres accessoires de jardinage;
- il est interdit d'utiliser la cloison pour fermer complètement le dessous du perron, du balcon ou de la galerie.

Rappel relatif à l'installation des abris saisonniers

À Saint-Léonard, les abris saisonniers sont autorisés seulement à partir du 15 octobre. Les contrevenants s'exposent à des amendes de 200 à 400 \$, auxquelles s'ajoutent des frais de cour.



facebook.com/stleonard

facebook.com/bibliothequedesaintleonard

Collecte des résidus verts et feuilles mortes



Les prochaines collectes des résidus verts et des feuilles mortes auront lieu les mercredis:

- 1^{er}, 15, 22 et 29 octobre
- 5 et 12 novembre

Les résidus verts comprennent notamment les rognures de gazon, les résidus horticoles et de jardin ainsi que les feuilles mortes. À noter que les résidus verts doivent être placés uniquement dans l'un des contenants autorisés suivant: sacs en papier, boîtes en carton, récipients réutilisables en métal ou en plastique rigide munis de poignées ou d'anses. Selon la limite des stocks, l'Écoquartier de Saint-Léonard (5345, rue Jarry Est) vous offre d'ailleurs gratuitement trois sacs en papier.

Distribution gratuite de compost



Le samedi 11 octobre, dès 8 h, se tiendra une distribution gratuite de compost. Présentez-vous avec votre pelle et votre contenant à l'entrée du site de dépôt à neige de l'arrondissement, à l'intersection des boulevards Langelier et des Grandes-Prairies. L'évènement aura lieu jusqu'à 13 h ou jusqu'à épuisement des stocks.

Le compost est fabriqué au complexe environnemental de Saint-Michel à partir des feuilles mortes ramassées tous les automnes chez les résidents et dans les rues de la ville.

VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Mario Battista

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Ouest



Dominic Perri

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Ouest



Lili-Anne Tremblay

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Est



Domenico Moschella

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Est



PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les lundis 6 octobre,
3 novembre et 1^{er} décembre,
à 19 h

Cinéma en primeur à la bibliothèque

Des films gratuits pour toute la famille

Samedi 18 octobre, 14 h
Cinéma d'Halloween : Maléfique



Samedi 13 décembre, 11 h
Mini-ciné de Noël : film à confirmer

Louez le stade Hébert



Vous cherchez un local pour la tenue d'activités sportives ou évènementielles dans l'arrondissement? Louez le stade Hébert! Disposant d'un dôme et d'une surface synthétique de haut niveau, le stade est le lieu idéal même pendant la saison hivernale. Le tarif varie selon la surface occupée.

Renseignements et réservations:

514 729-2708

domehebert@sodem.net

Visitez notre site Web

Pour de l'information détaillée sur les services de l'arrondissement, pour consulter les faits saillants du conseil, les programmations sportives et culturelles, le calendrier des collectes ou une foule d'autres outils pratiques: ville.montreal.qc.ca/st-leonard.

Volume 3 • N° 2 • AUTOMNE 2014

Le Léonardo est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tirage: 33 300 exemplaires

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1183-8612

Réalisation et production: Direction des affaires publiques et du développement communautaire, Division des relations avec les citoyens et des communications.



Pour tout renseignement: 311

LE LÉONARDOIS

Highlights - In breve



A message from the Mayor

Fellow residents,

Close to \$5.6 million has been already spent on local road repairs in Saint-Léonard in 2014.

This investment has allowed us to pave/repair sidewalks on more than a dozen streets (Chardin, Deschambault, Jamay, Lavoisier, De Ligneris, De Blainville, Bonnavet, Châtelain, De Fontenelle, Lemay, Montpetit, De Noyelles, Robert, and Jean-Rivard).

The city also financed and oversaw work on Saint-Léonard's main arteries, including repairs to the roads and sidewalks on Boulevard Lacordaire and paving on Boulevard Robert.

This work is a testament to the pride we take in Saint-Léonard's roads and sidewalks.

Have a great fall!

Michel Bissonnet

Mayor of the Borough of Saint-Léonard

A New By-Law on Enclosures in Front of Residences

A new by-law regarding enclosures under residential balconies was recently introduced. Between April 15 and October 15, only enclosures that meet the following rules and requirements are permitted in front of residences:

- The walls must be no more than 25 cm thick and be of equal depth to the balcony immediately above it.
- The walls must be made of only one, and not a combination, of the following materials: vinyl, pre-painted aluminum, tinted glass, non-corrugated tinted plexiglass, or masonry.
- The following materials are not permitted: wood, transparent materials, plastic tarps, and exterior finishing materials that are prohibited in the zoning by law, such as sheet metal or imitation masonry.
- The walls must be made of a rigid material intended for outdoor use.
- There may only be one wall that is perpendicular to the building; this wall must be secure.
- Shovels and other gardening tools may not be hung on the enclosure.
- Enclosures must not entirely enclose the area under a porch, balcony, or veranda.

Messaggio del sindaco

Care concittadine,

Cari concittadini,

A Saint-Léonard, dall'inizio del 2014, abbiamo investito una somma di circa 5,6 M\$ per realizzare un vasto piano di ristrutturazione della rete stradale locale.

Questi investimenti ci hanno consentito di effettuare vari lavori di pavimentazione e/o ristrutturazione che hanno interessato una quindicina di strade: Chardin, Deschambault, Jamay, Lavoisier, de Ligneris, de Blainville, Bonnavet, Châtelain, de Fontenelle, Lemay, Montpetit, de Noyelles, Robert, Jean-Rivard.

Ricordiamo, inoltre, i vari lavori finanziati e realizzati dalla Città di Montréal sulle grandi arterie di Saint-Léonard. Tra di essi, la ristrutturazione del fondo stradale e dei marciapiedi del boul. Lacordaire e altri lavori di pavimentazione del boul. Robert.

Tutti questi lavori confermano concretamente tutto l'impegno che mettiamo nel mantenere nel miglior stato possibile le strade e i marciapiedi del nostro Arrondissement.

A tutti voi e alle vostre famiglie l'augurio di un autunno bello e sereno.

Michel Bissonnet

Sindaco dell'arrondissement di Saint-Léonard

Nuove norme per l'installazione di strutture divisorie (cloisons) sul lato antistante del terreno

Ecco le nuove disposizioni riguardanti l'installazione di strutture divisorie sotto i balconi residenziali sul lato antistante del terreno.

D'ora in poi, si potranno installare – tra il 15 aprile e il 15 ottobre di ogni anno – esclusivamente strutture divisorie che rispettino le caratteristiche e le condizioni seguenti:

- il materiale della struttura divisoria (cloison) dovrà avere uno spessore massimo di 25 cm. e una profondità equivalente a quella del balcone situato direttamente al di sopra;
- si autorizza l'utilizzo di un solo materiale. Potrete scegliere vinile, alluminio pre-verniciato, vetro tinto, plexiglass tinto non ondulato, muratura;
- si vieta l'utilizzo dei materiali seguenti: legno apparente, materiali trasparenti, teli plastificati e tutti i materiali da rivestimento vietati dal regolamento di zonizzazione quali lamiera o imitazioni di muratura;
- il materiale della struttura divisoria dovrà essere rigido e concepito esplicitamente per l'esterno;
- si potrà installare una sola struttura divisoria perpendicolarmente al muro della casa e dovrà essere fissata solidamente;
- è vietato installare qualsiasi attrezzo sulla struttura divisoria: niente pale né accessori di giardinaggio;
- è vietato utilizzare la struttura divisoria per chiudere totalmente la base della scalinata esterna, del balcone e della galleria.